



Contrat de Formation Professionnelle Continue

(Articles L 6353-3 à L6353-7 du code du travail)

Entre

Laura Z Organisation - 18 Allée William Butterfield, Résidence Le Cottage – 92380 GARCHES

Représenté par : Laurence Zablocki Directrice Générale

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 46984 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

Numéro SIREN : 491514220

Ci-après désigné l'organisme de formation

Et

Nom :

Prénom :

Adresse du cocontractant :

Téléphone :

Mail :

Profession :

Ci-après désigné le stagiaire

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application des articles L 6353-3 à L 6353-7 du code du travail.



OBJET

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée « Wedding Planner »

NATURE ET CARACTERISTIQUES DE L'ACTION DE FORMATION

L'action de formation a pour objectif de former les stagiaires au métier de Wedding Planner.

Sa durée est fixée à 6 jours.

Le pack formation comprend :

- 50 heures de formation sur 1 semaine dont une journée d'assistantat sur un mariage organisé par Laura Z Organisation à valider en fonction des dates de mariages. Deux dates seront proposées par Laura Z Organisation, à valider par l'étudiante. Aucun report ne sera possible en cas d'annulation de la part de l'étudiante.
- Documents d'études
- Matériel de travail (cahiers, stylos...)
- Road book

A l'issue de la formation un certificat sera délivré(e) au stagiaire.

L'hébergement et les repas sont à la charge des participants.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES NECESSAIRES REQUIS

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant : tous niveaux



ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'action de formation aura lieu **du Lundi**

au Vendredi

Horaires : de 10h00 à 13h00 et 14h00 à 18h00

Lieu de formation : Multiburo Porte de Saint Cloud 114 bis Rue Michel Ange 75016 Paris

Elle est organisée pour un effectif de 16 stagiaires maximum.

DELAI DE RETRACTATION

A compter de la signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de dix jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandées avec accusé de réception. **Dans ce cas son acompte sera remboursé.**

DISPOSITIONS FINANCIERES

Le prix de l'action de formation est fixé à 1900 euros

Les modalités de paiement de la somme de 1900 euros incombant au stagiaire sont les suivantes :

- Un premier acompte de 30 % à la signature du devis
- Un second acompte de 40 % selon un délai de paiement mis en place avec vous
- Le solde une semaine avant la formation

Votre inscription ne sera validée qu'à réception de ce contrat complété, paraphé et signé, accompagné du paiement du premier acompte.

Les cours doivent impérativement être payés avant le début de chaque session.

Les paiements se font par virement Laura Z Organisation n'acceptant plus les chèques.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session dans ce cas votre versement sera reporté sur une session ultérieure.

En cas de désistement de votre part pour raison avérée et grave, le ou les acomptes déjà versés ne seront pas remboursés, mais constitueront un avoir pour une prestation ultérieure dans une durée de 6 mois, à condition de prévenir Laura Z Organisation impérativement plus de 4 semaines avant la date du début de la session où vous êtes inscrite.

Si le délai n'est pas respecté, l'acompte sera définitivement perdu.

En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié et devra être réglé en totalité.

Un questionnaire de satisfaction sera distribué aux élèves à la fin de la formation théorique, il devra obligatoirement être rempli et signé pour obtenir le certificat Laura Z Organisation.

La société Laura Z Organisation se réserve le droit d'utiliser les photos et films de la semaine de formation ainsi que de la journée d'assistantat sur un mariage pour sa promotion.

Pour la journée d'assistantat sur un mariage, le stagiaire se verra proposer une date dans les semaines qui suivent la formation théorique à Paris, si il refuse Laura Z Organisation lui proposera une 2^e date, en cas de refus une nouvelle fois il n'y aura pas de proposition de 3^e date.

Si le mariage se déroule en province tous les frais du stagiaire (transport, hébergement et nourriture) seront pris en charge.

Lors de cette journée d'assistantat, vous serez totalement intégré à l'équipe Laura Z Organisation durant l'organisation d'un de nos mariages de luxe en fonction de vos disponibilités et des nôtres. Vous serez présents dès l'arrivée des prestataires pour assister à l'installation et la coordination, à la cérémonie religieuse ou laïque s'il y a lieu, et accueillerez les invités pour partir avant le début du diner. Une formidable expérience !

CAS DE DIFFEREND

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Nanterre sera seul compétent pour régler le litige.



CONTACT

Laurence ZABLOCKI

18 Allée William Butterfield, Résidence Le Cottage – 92380 GARCHES

06 32 64 37 27

laurence@laura-z.fr

Fait en double exemplaire à

le / /

Pour le stagiaire,

(Nom et prénom du signataire)

Pour l'organisme de formation,

(Nom et qualité du signataire)

LAURA Z ORGANISATION
18 allée William Butterfield
Résidence Le Cottage
92380 GARCHES
RCS Nanterre 491 514 220
TVA Intra. FR82 491 514 220 0001Z

